



**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS DU TRAVAILLEUR  
RESIDANT DANS LE PAYS D'ORIGINE**

2				
Nom et Prénoms	Date de naissance	Lien de parenté	Activité	Souffre-t-il d'un handicap ?
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse dans le pays d'origine : .....				
.....				

**PERSONNE AYANT LA CHARGE DES ENFANTS DANS LE PAYS D'ORIGINE**

3	
Nom et Prénoms :	.....
Date de naissance :	.....
Sexe :	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Lien de parenté avec le travailleur :	.....
Adresse :	.....
	.....

**L'INSTITUTION DU LIEU DE RESIDENCE DES ENFANTS**

4	
Dénomination :	.....
Adresse :	.....
<p><b>Certifie</b> que les renseignements consignés dans le présent formulaire sont conformes aux indications des extraits des registres de l'Etat Civil, du livret de famille ou de toute autre pièce officielle présentée par le travailleur, et <b>atteste</b>, à la présente date, de l'existence des personnes énumérées ci-dessus.</p>	
Cachet	A....., le.....
	..... signature du représentant de l'institution

### INSTRUCTIONS

En cas d'existence d'un enfant handicapé, l'institution du lieu de résidence exige les pièces justificatives :

- Pour les marocains : la carte d'handicapé
- Pour les tunisiens : la carte d'handicapé ou un certificat médical circonstancié approuvé par le médecin contrôleur

L'Etat de famille doit être renouvelé chaque année au mois de janvier par l'institution du pays de résidence des enfants. Il doit être adressé à l'institution d'affiliation soit directement par l'institution de résidence soit par le travailleur lui même.